



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 08/12/2022
Reçu en préfecture le 08/12/2022
Affiché le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20221205-D_2022_10_16-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :
D_2022_10_16**

L' an deux mille vingt deux, le lundi 05 décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente LES SALELLES, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 31

Date de convocation du : 29 Novembre 2022

Présents : 22

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 28

**Objet : Délégation au Président
pour candidater à un appel à
projet « Destination France »
en vue de financer de
l'ingénierie en lien avec le
projet Pôle Pleine Nature**

Pouvoirs :

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry
Madame BASTIDE Bérengère a donné pouvoir à Monsieur FOURNIER Joël
Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur MANIFACIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Christian
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CHALVET Catherine, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur BONNET Franck

Secrétaire de Séance : Madame Christiane RAYNARD

La Communauté de communes avait candidaté conjointement avec l'Office de Tourisme et la CDC Beaume-Drobie à un appel à projet « Ingénierie Montagne » dans le cadre du déploiement de la stratégie « Pôle Pleine Nature ». Ce financement permettait d'anticiper sur la mise en place de cette stratégie. Notre candidature a été finalement « repêchée » sur un financement de l'Etat - Fnadt. Le montant sollicité est de 45 500 € pour des dépenses d'environ 115 000 €, déjà inscrites pour l'essentiel dans le plan d'actions de l'Office de Tourisme, à savoir le financement du poste de la Chargée de mission RECREATER et des actions de communication (rafraichissement du site internet, de la charte graphique, ...). Il convient donc d'autoriser le Président à engager les formalités nécessaires afin de récupérer ces subventions.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter les financements de l'ETAT - FNADT,
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les formalités afin de mobiliser ces fonds en lien avec la Communauté de communes Beaume-Drobie et l'Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche,
- **AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures utiles à l'application de cette décision.

Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Affiché le

ID : 007-200039832-20221205-D_2022_10_16-DE



Emis le 05/12/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le